

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES MEMBRES SCIENTIFIQUES DE L'EFA FONDATION CIMONE DEL DUCA, PARIS 13 - 16 JUN 2016

ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Responsables:

Tassos ANASTASSIADIS, Asst. professor McGill University, Directeur des Etudes modernes et contemporaines à l'EFA.

Anne COUDERC, Maître des Conférences, Université Paris 1.

Marie-Elisabeth MITSOU, Directrice d'Etudes, EHESS, Paris.

La commission de recrutement avait jugé trois candidats admissibles pour présenter le concours de l'EFA. Un seul a été classé à la suite des épreuves d'admission.

1. ÉPREUVE DE CULTURE GENERALE

Les candidats ont eu à traiter un dossier composé de plusieurs documents de nature variée (photographies et autres documents iconographiques ; cartes ; extraits de presse ; archives ; tableaux statistiques) et abordant chacun un thème différent. L'épreuve consistait à analyser brièvement chacun des documents en présentant dans un très court exposé l'origine et importance du document pour le chercheur. Il est rappelé que l'épreuve ne vise ni l'exhaustivité ni l'érudition absolue mais elle doit permettre au candidat de démontrer une familiarité avec l'aire culturelle et géographique de l'EFA ainsi que la capacité à faire parler les documents. De même le questionnement par la commission vise à aider le candidat à compléter son exposé. Sur les trois candidats interrogés, deux ont manifesté d'importantes lacunes et des difficultés à recentrer leur propos au cours de la discussion avec la commission.

2. ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ

Responsables :

Tassos ANASTASSIADIS, Asst. professor McGill University, Directeur des Etudes modernes et contemporaines à l'EFA.

Anne COUDERC, Maître des Conférences, Université Paris 1.

Les trois candidats présentant le concours avaient déclaré l'Histoire pour leur épreuve de spécialité. Il est rappelé ici que le commentaire de document historique au concours de l'EFA correspond du point de vue méthodologique au commentaire de document tel qu'il est pratiqué dans le cadre du cursus d'histoire en France et qu'il doit permettre au jury

d'évaluer la capacité du candidat à appréhender les sources historiques qu'il projette d'étudier dans son projet de recherche. Le document ne doit donc aucunement servir de prétexte à un exposé général de connaissances mais doit être l'objet d'une analyse critique problématisée et précise, à même de situer les postulats intellectuels et idéologiques de la source étudiée.

Le premier candidat a été interrogé sur un corpus concernant le nouveau royaume de Grèce des années 1830. **Sous le titre « L'établissement du royaume de Grèce »**, un ensemble de deux documents devait être présenté et analysé dans un exposé unique et construit :

-une reproduction d'une page du deuxième numéro du journal officiel du royaume de Grèce (*Εφημερίς της Κυβερνήσεως του Βασιλείου της Ελλάδος/Regierungs-Blatt des Koenigreichs Griechenland* du 22 février/6mars 1833), publiant la nomination des membres du gouvernement du nouvel État.

-une reproduction du tableau de Peter von Hess de 1839 représentant l'accueil du roi Othon à son arrivée à Athènes (*Empfang König Ottos von Griechenland in Athen*).

Il était attendu que le candidat fonde son exposé sur des éléments tirés de ces deux documents : notamment les armes d'Othon figurant sur l'en-tête du journal du gouvernement, le bilinguisme de cet organe, la titulature du roi, la liste des secrétaires d'État, tous grecs, qu'il fallait commenter, la liste des membres –allemands– de la Régence, la représentation dans le tableau de Hess des différents éléments de la société grecque, peuple, guerriers et clergé, du personnel de la régence bavaroise et de son armée, etc. Ces multiples éléments permettaient en particulier d'axer le commentaire sur l'organisation de l'État grec au lendemain de son indépendance, sur son régime politique et sur le rapport que le nouveau pouvoir en place tendait à établir entre les forces politiques grecques et bavaroises. La prise en compte des deux documents pouvait aussi permettre d'évoquer les tenants et aboutissants de l'organisation de l'espace politique grec avec la recherche et l'établissement de sa capitale. Le tableau de P. von Hess fournissait, en outre, une riche matière pour approfondir le propos par l'analyse du style et du mode de représentation, orientalisant, de la société grecque montrée en train de se soumettre et par celle des références à l'Antiquité, à son architecture et son espace, à l'héritage de laquelle le nouveau pouvoir tendait à s'identifier.

Le deuxième candidat était interrogé sur « **Le rôle des institutions ecclésiastiques chrétiennes dans l'espace ottoman** » d'après un corpus de quatre documents concernant le monastère de St. Jean le Théologien à Patmos durant les XVIe et XVIIe s. :

-la traduction en langue française par N. Vatin et G. Veinstein d'un extrait du Kitab-i Bahriye (Livre de Navigation) de Pîrî Re'îs (écrit entre 1511 et 1521).

- la traduction en langue française par N. Vatin et G. Veinstein d'un Firman de Mustafa Çelebi b. Süleymân à Alî, Akdeniz Kapûdânı (19-28 mars 1541).

-un extrait (en grec) du catalogue du Μέγα Σκευοφυλάκιο du monastère de Patmos.

-une photographie contemporaine du monastère de St. Jean le Théologien de Patmos permettant de le situer par rapport à la ville.

Il était attendu que la candidate fonde son exposé autour de trois axes : le rapport d'un monastère chrétien se situant au sein de l'Empire ottoman avec les autorités ottomanes ; son rapport avec d'autres institutions ecclésiastiques chrétiennes orthodoxes

aussi bien à l'intérieur de l'Empire ottoman (et plus notamment le Patriarcat de Constantinople) qu'à l'extérieur (par exemple en Russie) ; enfin à une autre échelle son rapport avec la société insulaire locale. Les documents permettaient d'aborder le sujet sous plusieurs angles : aborder le vocabulaire utilisé dans les documents ottomans pour se référer à la fois aux chrétiens généralement et au clergé en particulier, et plus spécifiquement au clergé régulier ; interroger l'intégration d'un monastère dans le système juridique mais aussi fiscal et socio-économique ottoman en parallèle avec son appartenance dans un ordre institutionnel chrétien orthodoxe et les interactions entre les deux ordres ; identifier le capital symbolique, reconnu aussi bien par les chrétiens que par les musulmans, détenu par un monastère du fait de son appartenance dans une topographie réelle et mentale liée aux Evangiles et de sa possession de reliques ; expliciter la transformation de ce capital en pouvoir politique et économique permettant le développement et l'enrichissement du monastère ; retracer la circulation impériale et trans-impériale d'objets entre autorités ecclésiastiques ou entre autorités ecclésiastiques et politiques (et/ou leur don), et le capital symbolique qui découlait de leur détention ; enfin, saisir la relation entre un monastère et l'artisanat, le commerce mais aussi la piraterie et plus généralement son rôle dans la société et l'économie ottomanes.

Le troisième candidat était invité à analyser un corpus de cinq (5) documents intitulé **« Une entreprise française en Grèce »** qui se référait spécifiquement au cas de la société Aluminium de Grèce, filiale de Pechiney. Le corpus contenait les éléments suivants :

-L'extrait d'une lettre d'Aluminium de Grèce (ADFG) à l'ambassadeur de France en Grèce relative aux pourparlers entre le gouvernement hellénique et la société ADG au sujet de l'application de la convention du 27 août 1960 sur la création d'une industrie de l'aluminium en Grèce, 10 juin 1964.

-Un tableau statistique indiquant l'origine géographique des investissements en Grèce entre 1954 et 1966.

-La lettre de Claude Massol, président du conseil d'administration d'ADG à la direction de Pechiney, le 22 novembre 1976.

-Une carte de l'implantation d'ADG en Grèce.

-Une photographie de la cité du personnel d'ADG à Aspra Spitia, provenant des archives K. Doxiadis.

Le candidat se devait d'interroger le rôles des investissements et des entreprises d'origine française en Grèce ; de témoigner de leur importance relative par rapport à ceux émanant d'autres pays ; de récapituler les conditions de leur émergence et l'évolution de leur présence durant la période de l'après-guerre et de la reconstruction économique de la Grèce ; de faire apparaître les aspects politiques de leur implantation dans le contexte géopolitique international de la Guerre Froide mais aussi en rapport avec le contexte politique grec avant, pendant et après la dictature des colonels ; enfin d'essayer de donner un ordre d'idée de leur impact non seulement sur le tissu socio-économique grec mais aussi sur la démographie, topographie et l'environnement de la Grèce.

Sur l'ensemble de ces trois sujets, l'un des candidats a fait preuve d'une capacité exemplaire à étudier les documents, aussi bien par l'analyse des éléments qu'ils contenaient que par ses connaissances générales qui lui ont permis de présenter un exposé cohérent et afin de répondre de façon pleinement satisfaisante aux interrogations du jury.

3. ÉPREUVE DE LANGUE

Responsable :

Marie-Elisabeth MITSOU, Directrice d'Études, EHESS, Paris

Trois candidats modernistes se sont présentés à l'épreuve de la langue (grec moderne), deux parmi eux avaient comme langue maternelle le français, le troisième le grec moderne. Un texte scientifique (de 500 mots environ) a été proposé à chacun d'entre eux. Il a été demandé aux candidats de traduire le texte et proposer un commentaire. Par la suite les membres du jury ont débattu avec les candidats sur certains sujets évoqués dans les textes.

I. Épreuve de grec moderne (langue maternelle français) : traduction d'un texte grec en français, commentaire en grec, questions et réponses en grec.

Il s'agissait de traduire en français un extrait de l'ouvrage récent de Vassilis Kremmydas ayant comme sujet les problèmes spécifiques, politiques et administratifs, de la première année de la Révolution grecque (Βασίλης Κρεμμυδάς, *Η ελληνική επανάσταση του 1821. Τεκμήρια, αναψηλαφήσεις, ερμηνείες*, Athènes, Gutenberg, 2016, p. 151-153). Le candidat a eu des difficultés à lire et interpréter le texte. Ne maîtrisant pas suffisamment le grec moderne, il n'a pas été en mesure de traduire l'extrait proposé ni de présenter un commentaire satisfaisant de son contenu.

II. Épreuve de grec moderne (langue maternelle français) : traduction d'un texte grec en français, commentaire en grec, questions et réponses en grec.

La candidate a été examinée sur un texte en grec moderne tiré d'un article de Georges Toliaς sur la recherche des Lumières en Grèce et ses rapports avec l'historiographie française (Γιώργος Τόλιας, «Η σχολή του ελληνικού Διαφωτισμού και οι σχέσεις της με τη γαλλική ιστοριογραφία», *Συναντήσεις της ελληνικής με τη γαλλική ιστοριογραφία από τη Μεταπολίτευση έως σήμερα*, επιμ. Βαγγέλης Καραμανωλάκης κ.ά., Αθήνα, ΕΦΑ/ΕΙΕ Ινστιτούτο ιστορικών ερευνών/ΕΜΝΕ, π. *Μνήμων*, 2015, σσ. 98-99). Elle a démontré ses capacités à traiter et commenter un texte scientifique en langue grecque et en a donné une traduction très satisfaisante. Dans son commentaire elle a bien maîtrisé les nuances de la terminologie et a pu expliquer avec aisance les notions historiographiques contenues dans le texte.

III. Épreuve de grec moderne (langue maternelle grec) : traduction d'un texte grec en français et commentaire en français.

Le troisième texte était tiré de l'ouvrage de Polymeris Voglis *La révolution impossible* et traitait les aspects sociaux de la guerre civile en Grèce ainsi que les rapports entre mémoire collective et histoire (Πολυμέρης Βόγλης, *Η αδύνατη επανάσταση. Η κοινωνική δυναμική του εμφυλίου πολέμου*, Αθήνα, Αλεξάνδρεια, 2014, σσ. 375, 384). Le candidat a présenté une traduction excellente et a su commenter avec compétence divers sujets traités dans le texte. Lors du débat, il a répondu sans aucune hésitation aux questions posées par les membres du jury.